



COMPÉTENCES BTP
CENTRE DE FORMATION • CFA

TP MAÇON EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

RNCP N° 31605 / 630 h



Objectif général

Le maçon en voirie et réseaux divers réalise des ouvrages dans le cadre de projets de création ou d'aménagement de voirie tels que :

La réalisation de réseaux secs enterrés permettant la mise en place en souterrain des liaisons courants forts (électricité et éclairage public) et courants faibles (réseaux de télécommunication, fibre optique, signalisation urbaine, etc.)
La construction des ouvrages particuliers d'évacuation des eaux pluviales et leur raccordement au collecteur ;
La pose de bordures de trottoirs et de caniveaux ;
La construction des couches de surface (hors produits noirs) des voiries piétonnes ou faiblement circulées ;
La construction d'aménagements urbains en béton armé ou en blocs de béton.

A partir des consignes reçues, il intervient pour effectuer la mise en place de la signalisation de chantier et de dispositifs de sécurité. Pour réaliser les travaux confiés, à partir des informations contenues dans les documents mis à disposition (plans, schémas, croquis) et des consignes verbales il procède à la mise en place des repères d'implantations secondaires. Suite à quoi, il terrasse manuellement les fouilles nécessaires ou il réalise les finitions des terrassements mécanisés.

Il pose les infrastructures (chambres, gaines, fourreaux) permettant la mise en place des réseaux secs courants forts et courants faibles enterrés.
Il construit et raccorde au collecteur les branchements d'évacuation des eaux pluviales (avaloirs, grilles, etc.)
Il pose les bordures et les caniveaux, les dalles, les pavés en pierres naturelles ou en béton et il réalise les dallages de voirie.
Il construit des petits ouvrages d'embellissement urbain, tels que des bacs à fleurs, des murets, des massifs pour candélabres, des plots de fondations de panneaux de signalisation verticale, les stations de mise à disposition de vélos et il scelle les fontes de voirie.
Il veille constamment à la propreté de son environnement de travail et nettoie et entretient son matériel.

Lors d'interventions rentrant dans le champ de travaux dits d'urgence (réparation de fuite, affaissement routier, etc.) tels que définis dans les textes relatifs à réforme anti endommagement des réseaux, le professionnel doit être titulaire d'une Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), niveau opérateur, délivrée par son employeur conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. »

Compétences transverses et aptitudes

L'activité se mène en équipe, sur des chantiers souvent en milieu urbain ou sur des zones encore vierges lors de la viabilisation de parcelles (création de lotissements, plateformes industrielles). Les travaux confiés sont réalisés à partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier. La nature et l'importance des travaux, les plannings des chantiers et les conditions météorologiques conduisent parfois à des adaptations d'horaires. Le maçon en voirie et réseaux est soumis aux conditions climatiques (froid, pluie, vent, chaleur).

La prise de poste et le retour de fin de journée se font généralement au centre de travaux ou au dépôt de l'entreprise. Les chantiers éloignés induisent des déplacements dont la

fréquence et la durée dépendent de l'activité et de la spécialisation de l'entreprise. Certains matériaux sont utilisés avec précautions (colles, solvants, ciments, etc.). Le maçon en voirie et réseaux divers exploite les manuels d'utilisation des constructeurs et les préconisations des fabricants pour la mise en œuvre des matériels et des produits. Dans certains cas, une autorisation de conduite d'engins autoportés et une autorisation d'intervention à proximité des réseaux délivrée par le responsable de l'entreprise peut être nécessaire. Le maçon en voirie et réseaux divers intègre les principes du développement durable dans son activité (protection, tri, évacuation des déchets). Il connaît les risques professionnels (bruits, coupures, chutes...), les identifie dans ses

situations de travail, et met en œuvre les mesures de protection individuelles et collectives visant à limiter ou éviter l'exposition au danger. Il sait identifier les risques potentiels tels que présence de matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés dans tout document approprié (repérage amiante avant travaux, plan de récolement, autre document) ou la présence de matériaux et produits susceptible de contenir de l'amiante.

Il exerce l'activité dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives (et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention).

FORMATION EN PRÉSENTIEL



Intervenants

Formateurs permanents chez CBTP



Equivalence

CAP - Constructeur de routes - Ministère de l'Éducation nationale



Appréciation des résultats

Attestation de fin de stage et validation du ou des CCP / TP par examen final



Débouchés + évolution professionnelle

Compagnon voiries et réseaux divers, compagnon routier, maçon voiries et réseaux divers / Ouvrier en voiries, ouvrier voiries et réseaux divers, ouvrier routier / Paveur, paveur-bordureur, poseur de bordures et caniveaux, poseur de voies ferrées, régaleur sur voiries / Agent d'exploitation des routes, agent d'entretien de la voirie et des réseaux divers, agent d'exploitation de la voirie et des réseaux divers, agent de maintenance de la voirie et des réseaux divers.
+ TP Chef d'équipe

BLOC DE COMPÉTENCE N°1

DE LA FICHE N° 31605

Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface

1

- Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain.
- Poser des pavés et des dalles manufacturées.
- Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie en aménagement urbain.

BLOC DE COMPÉTENCE N°2

DE LA FICHE N° 31605

Poser des bordures et des caniveaux

2

- Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Travailler à proximité des réseaux.
- Mettre en œuvre des produits manufacturés de type bordures et caniveaux.

BLOC DE COMPÉTENCE N°3

DE LA FICHE N° 31605

Construire les réseaux enterrés de faible profondeur

3

- Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.
- Réaliser les implantations secondaires des ouvrages de voirie et de réseaux.
- Travailler à proximité des réseaux.
- Poser les gaines, fourreaux et les chambres de tirage pour les réseaux courant faible.
- Poser les gaines et les chambres de tirage pour les réseaux courant fort.
- Réaliser les branchements particuliers eaux pluviales et leurs raccordements.



COMPÉTENCES BTP
CENTRE DE FORMATION • CFA

UNIVERS DES TRAVAUX PUBLICS

Quel public ?

Tout public / personnel ayant déjà travaillé dans le domaine du bâtiment et/ou Travaux Publics.

Prérequis

TP : Toutes nos formations sont accessibles avec un niveau troisième des collèges ou niveau équivalent, maîtrise des règles de calcul de base, bonne compréhension des instructions écrites et orales.

Conditions d'accessibilités

Entrées et sorties permanentes – positionnement niveau 3ème des collèges ou diplôme équivalent y donnant accès. Non accessible aux PMR.
PSH hors PMR : Modalités d'accès des personnes en situation de handicap : Nos formations techniques ne sont pas accessibles aux PMR (voir liste des handicaps concernés, disponible à l'accueil). Accessibilité handicapé, médecin habilité pour une attestation de capacité physique et mentale (liste des médecins), en cas de situation d'handicap, merci d'appeler le centre.

Méthode pédagogique

Les modules sont principalement traités sur supports papiers et animés par des supports visuels. Les modules sont séquencés et tramés pour une assimilation du sujet traité, des dossiers de travail et des réalisations au réel viennent compléter chaque module pour permettre de valider les acquis. Ils servent également de support de cours. Certains modules sont transversaux.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules ou par bloc de compétences. À partir de l'obtention d'un CCP (bloc de compétences), vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

16 €/heure



Conditions tarifaires

Tarif horaire fixé en fonction du dispositif individuel de formation, facturé à la présence (voir conditions générales de vente).

Période d'intégration

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation (1 semaine soit 35 heures).

Modalités d'accessibilités

Contrat en alternance ou formation continue

Délai d'accès : entrées et sorties permanentes – positionnement obligatoire + préconisation – et selon les postes à pourvoir

Moyens pédagogiques

Plateforme de travail et de manutention, salle de technologie, outillage collectif, supports visuels.



Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs. Détail en page 30.